

Communiqué de presse sur les résultats du premier trimestre de 2021

La Banque Scotia annonce les résultats de son premier trimestre

Sauf indications contraires, tous les montants sont en dollars canadiens et se fondent sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2021 et sur les notes connexes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). La version complète du rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2021, y compris les états financiers intermédiaires (non audités) pour la période close le 31 janvier 2021, est disponible sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov. De plus, le rapport d'informations financières supplémentaires ainsi que le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2021 sont disponibles à la page Relations avec les investisseurs au www.banquescotia.com.

Faits saillants du premier trimestre — résultats présentés (comparaison avec T1 2020)

- Bénéfice net de 2 398 millions de dollars, comparativement à 2 326 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 1,86 \$, comparativement à 1,84 \$
- Rendement des capitaux propres de 14,2 %, inchangé

Faits saillants du premier trimestre – résultats ajustés¹⁾ (comparaison avec T1 2020)

- Bénéfice net de 2 418 millions de dollars, comparativement à 2 344 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 1,88 \$, comparativement à 1,83 \$
- Rendement des capitaux propres de 14,4 %, comparativement à 13,9 %

TORONTO, 23 février 2021 – La Banque Scotia a affiché un bénéfice net de 2 398 millions de dollars pour son premier trimestre, comparativement à 2 326 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,86 \$, ce qui représente une hausse de 1 % par rapport à celui de 1,84 \$ inscrit l'an dernier. Le rendement des capitaux propres s'est situé à 14,2 %, soit le même taux que l'an dernier.

Le bénéfice net ajusté¹⁾ s'est élevé à 2 418 millions de dollars et le bénéfice dilué ajusté par action s'est fixé à 1,88 \$, en hausse de 3 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est élevé à 14,4 %, contre 13,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« La performance de la Banque pour le trimestre reflète la vigueur de notre plateforme diversifiée, nos quatre secteurs d'activité ayant fortement contribué à l'atteinte de ces résultats. En ce qui a trait aux revenus, nous affichons une croissance positive et notre rigueur sur le plan des dépenses nous a permis de dégager des bénéfices de grande qualité et d'atteindre un levier d'exploitation positif pour tous nos secteurs. Notre ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, qui se situe à 12,2 %, nous offre davantage de possibilités pour l'investissement ultérieur de capitaux. Par ailleurs, nous avons constaté que l'adoption des outils numériques demeure vigoureuse dans tous nos principaux marchés. À mesure que nous reprenons le dessus sur cette pandémie, je suis convaincu que l'ensemble des activités de la Banque lui permettra de maintenir son niveau élevé de rendement », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia.

Le Réseau canadien a réalisé un bénéfice ajusté de 915 millions de dollars. Les bénéfices sont revenus aux niveaux d'avant la COVID grâce à la forte augmentation des actifs et des dépôts, à des revenus robustes tirés des honoraires, à des marges stables et à l'amélioration des tendances en matière de crédit.

Les Opérations internationales ont généré un bénéfice ajusté de 398 millions de dollars, lequel est attribuable à la bonne performance des pays membres de l'Alliance du Pacifique et à des marges stables.

La Gestion de patrimoine mondiale a dégagé un bénéfice ajusté de 425 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 34 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat est imputable à la hausse saisonnière des commissions de performance et à l'apport important des services iTRADE, à l'appréciation des marchés, au dynamisme marqué des ventes et à la croissance à deux chiffres de toutes nos activités menées au Canada. Les ASG et les ASA ont progressé de 5 % et de 10 %, respectivement, par rapport à l'an dernier.

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont bien commencé l'exercice en réalisant un bénéfice de 543 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 20 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le solide rendement réalisé par tous nos services liés aux marchés des capitaux et nos services bancaires d'investissement est à l'origine du résultat obtenu par ce secteur.

Son ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 s'étant établi à un bon niveau, soit à 12,2 %, la Banque est en bonne posture pour continuer à aider ses clients et à assurer sa croissance future.

¹⁾ Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 2.

Résultats financiers

Résultats présentés	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2021	31 octobre 2020	31 janvier 2020
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>			
Revenus d'intérêts nets	4 351 \$	4 258 \$	4 392 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 721	3 247	3 749
Total des revenus	8 072	7 505	8 141
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	764	1 131	926
Charges autres que d'intérêts	4 208	4 057	4 418
Charge d'impôt sur le résultat	702	418	471
Bénéfice net	2 398 \$	1 899 \$	2 326 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	90	72	39
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 308 \$	1 827 \$	2 287 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	43	82	25
Actionnaires ordinaires	2 265 \$	1 745 \$	2 262 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)			
De base	1,87 \$	1,44 \$	1,86 \$
Dilué	1,86 \$	1,42 \$	1,84 \$

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom ou à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La Banque est d'avis que certaines mesures non conformes aux PCGR sont utiles pour évaluer la performance des activités courantes et qu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent communiqué de presse et elles sont définies dans la rubrique Mesures non conformes aux PCGR du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2021.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

Le tableau suivant présente le rapprochement des résultats financiers présentés conformément aux PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. Les ajustements résumés ci-dessous sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport annuel 2020 de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la rubrique sur les mesures non conformes aux PCGR du rapport annuel 2020 de la Banque pour obtenir une description détaillée des ajustements.

Ajustement ayant une incidence sur la période considérée et les périodes antérieures :

- Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exception des logiciels.

Ajustements ayant une incidence sur les périodes antérieures seulement :

- Coûts liés aux acquisitions et aux cessions — Comprennent les coûts liés à l'intégration des activités acquises et le profit net ou la perte nette sur les cessions.
- Ajustements liés aux évaluations comptabilisés au premier trimestre de 2020 — Se rapportent à l'ajout d'un scénario dans le cadre de l'évaluation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, au changement de méthode d'évaluation de la juste valeur en ce qui concerne les dérivés de gré à gré non garantis et à la perte de valeur liée à un logiciel.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés

	Pour le trimestre clos le		
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>	31 janvier 2021	31 octobre 2020	31 janvier 2020
Résultats présentés			
Revenus d'intérêts nets	4 351 \$	4 258 \$	4 392 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 721	3 247	3 749
Total des revenus	8 072	7 505	8 141
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	764	1 131	926
Charges autres que d'intérêts	4 208	4 057	4 418
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 100	2 317	2 797
Charge d'impôt sur le résultat	702	418	471
Bénéfice net	2 398 \$	1 899 \$	2 326 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	90	72	39
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 308	1 827	2 287
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 265	1 745	2 262
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,86 \$	1,42 \$	1,84 \$
Ajustements			
Montants liés aux acquisitions			
Coûts d'intégration ¹⁾	- \$	20 \$	76 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exception des logiciels ¹⁾	28	26	27
	28	46	103
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances – ajout d'un scénario ²⁾	-	-	155
Ajustement de l'évaluation des dérivés ³⁾	-	-	116
(Profit net) perte nette sur les cessions ⁴⁾	-	8	(262)
Perte de valeur d'un actif logiciel ¹⁾	-	-	44
Ajustements (avant impôt)	28 \$	54 \$	156 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(8)	(15)	(138)
Ajustements (après impôt)	20 \$	39 \$	18 \$
Ajustement attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	(48)
Ajustements (après impôt et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales)	20 \$	39 \$	(30) \$
Résultats ajustés			
Revenus d'intérêts nets	4 351 \$	4 258 \$	4 392 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 721	3 247	3 597
Total des revenus	8 072	7 505	7 989
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	764	1 131	771
Charges autres que d'intérêts	4 180	4 003	4 265
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 128	2 371	2 953
Charge d'impôt sur le résultat	710	433	609
Bénéfice net	2 418 \$	1 938 \$	2 344 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	90	72	87
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 328	1 866	2 257
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 285 \$	1 784 \$	2 232 \$
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars)	1,88 \$	1,45 \$	1,83 \$

1) Comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.

2) Comptabilisé dans la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

3) Comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts.

4) Comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts; les coûts liés aux cessions sont comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité¹⁾

<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2021					
Bénéfice net présenté	911	\$ 477	\$ 421	\$ 543	\$ 46	\$ 2 398
Total des ajustements (après impôt)	4	9	7	-	-	20
Bénéfice net ajusté	915	\$ 486	\$ 428	\$ 543	\$ 46	\$ 2 418
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	915	\$ 398	\$ 425	\$ 543	\$ 47	\$ 2 328
	Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020					
Bénéfice net présenté	778	\$ 333	\$ 325	\$ 460	\$ 3	\$ 1 899
Total des ajustements (après impôt)	4	20	10	-	5	39
Bénéfice net ajusté	782	\$ 353	\$ 335	\$ 460	\$ 8	\$ 1 938
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	782	\$ 283	\$ 333	\$ 460	\$ 8	\$ 1 866
	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2020					
Bénéfice net présenté	852	\$ 582	\$ 309	\$ 372	\$ 211	\$ 2 326
Total des ajustements (après impôt)	56	117	12	79	(246)	18
Bénéfice net ajusté	908	\$ 699	\$ 321	\$ 451	\$ (35)	\$ 2 344
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	908	\$ 615	\$ 318	\$ 451	\$ (35)	\$ 2 257

(1) Se reporter à la section Données par secteurs d'activité du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2021.

Données par secteurs d'activité

Réseau canadien

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 911 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 59 millions de dollars, ou de 7 %. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 915 millions de dollars, ce qui représente une progression de 7 millions de dollars, ou de 1 %. La diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et le recul des charges autres que d'intérêts ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus autres que d'intérêts et des revenus d'intérêts nets.

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 133 millions de dollars, ou de 17 %. L'augmentation découle essentiellement de la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la hausse des revenus autres que d'intérêts et des revenus d'intérêts nets, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Opérations internationales

Performance financière selon les résultats présentés

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 389 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 129 millions de dollars, ou de 25 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 398 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 217 millions de dollars, ou de 35 %. L'incidence des activités cédées compte pour 7 % de la baisse, tandis que le reste de la diminution est attribuable essentiellement au recul des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts, à l'accroissement de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et à l'avantage conféré au cours de l'exercice précédent par l'harmonisation de la période de présentation des unités d'exploitation du Mexique avec celle de la Banque (l'« harmonisation de la période de présentation »), qui s'est traduite par un mois supplémentaire de résultats. Ces facteurs ont été compensés en partie par le repli des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 126 millions de dollars, ou de 48 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 115 millions de dollars, ou de 41 %. L'augmentation est attribuable principalement à la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts ainsi qu'à la hausse des revenus autres que d'intérêts, contrebalancées partiellement par la hausse de l'impôt sur le résultat.

Performance financière en dollars ajustés et en dollars constants

L'analyse ci-dessous portant sur les résultats d'exploitation est établie en dollars ajustés et en dollars constants. L'analyse en dollars constants ne tient pas compte de l'incidence de la conversion des devises, qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique Mesures non conformes aux PCGR dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2021). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes.

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 389 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 101 millions de dollars, ou de 21 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 398 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 186 millions de dollars, ou de 32 %. L'incidence des activités cédées compte pour 8 % de la baisse, tandis que le reste de la diminution est attribuable essentiellement au recul des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts, à l'accroissement de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et à l'avantage conféré au cours de l'exercice précédent par l'harmonisation de la période de présentation. Ces facteurs ont été compensés en partie par le repli des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 137 millions de dollars, ou de 54 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 127 millions de dollars, ou de 47 %, ce qui est imputable essentiellement à la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts ainsi qu'à la hausse des revenus autres que d'intérêts, contrebalancées partiellement par la hausse de l'impôt sur le résultat.

Gestion de patrimoine mondiale

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 112 millions de dollars, ou de 37 %, pour se chiffrer à 418 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 34 % pour se chiffrer à 425 millions de dollars. Cette progression s'explique essentiellement par la hausse des honoraires liés aux fonds communs de placement, des revenus tirés des commissions de courtage et des commissions de performance, laquelle a été contrée dans une certaine mesure par l'augmentation des charges autres que d'intérêts. La Banque touche une commission de performance sur certains Fonds Dynamique qui correspond à moins de 3 % du total des ASG. Les commissions de performance que la Banque touche sont comptabilisées au premier trimestre de chaque exercice. La Banque a comptabilisé des commissions de performance nettes de 62 millions de dollars au cours du trimestre considéré, du fait que le rendement dégagé a été supérieur à celui dégagé en 2020 par l'indice de référence des fonds.

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 95 millions de dollars, ou de 29 %. Le bénéfice net ajusté a progressé de 92 millions de dollars, ou de 28 %, en raison essentiellement de la hausse des honoraires liés aux fonds communs de placement, des revenus tirés des commissions de courtage et des commissions de performance, laquelle a été contrée dans une certaine mesure par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Services bancaires et marchés mondiaux

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 171 millions de dollars, ou de 46 %, pour se chiffrer à 543 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 92 millions de dollars, ou de 20 %, en raison de la hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que de la baisse des charges autres que d'intérêts, compensées en partie par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 83 millions de dollars, ou de 18 %, en raison surtout de l'augmentation des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que de la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, ce qui a été contré en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Autres

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 47 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 192 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 47 millions de dollars, contre une perte nette de 35 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation de 82 millions de dollars s'explique par la hausse de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif et par la croissance des profits sur les titres de placement, lesquelles ont été neutralisées en partie par l'augmentation de l'investissement dans le programme de fidélisation SCÈNE.

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 44 millions de dollars, ou de 39 millions de dollars après ajustement. L'amélioration s'explique avant tout par la hausse de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif, laquelle a été neutralisée en partie par l'augmentation de l'investissement dans le programme de fidélisation SCÈNE.

Risque de crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2020

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 764 millions de dollars, contre 926 millions de dollars, en baisse de 162 millions de dollars, ou de 17 %. La dotation ajustée au compte de correction de valeur pour pertes sur créances présente une diminution de 7 millions de dollars, ou de 1 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 12 points de base pour s'établir à 49 points de base et le ratio ajusté a diminué de deux points de base.

La dotation au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 762 millions de dollars, contre 835 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 73 millions de dollars, ou de 9 %. La dotation ajustée au titre des prêts douteux a diminué de 40 millions de dollars, ou de 5 %, ce qui s'explique en grande partie par la baisse des dotations au titre des prêts aux particuliers du Réseau canadien du fait de la diminution des défaillances. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a diminué de six points de base pour se fixer à 49 points de base, alors que le ratio ajusté a diminué de quatre points de base.

La dotation au titre des prêts productifs s'est chiffrée à 2 millions de dollars, comparativement à 91 millions de dollars. La dotation ajustée au titre des prêts productifs a augmenté de 33 millions de dollars, l'effet de la COVID-19 sur la qualité du crédit du portefeuille ayant été contrebalancé dans une certaine mesure par les perspectives macroéconomiques plus favorables.

Comparaison du premier trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2020

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 764 millions de dollars, contre 1 131 millions de dollars, en baisse de 367 millions de dollars, ou de 32 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 24 points de base pour s'établir à 49 points de base.

La dotation au titre des prêts douteux s'est élevée à 762 millions de dollars, soit une baisse de 73 millions de dollars, ou de 9 %, attribuable à une baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux sociétés, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers des Opérations internationales du fait de la migration du crédit imputable à l'arrivée à échéance des reports de paiement. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffré à 49 points de base, en baisse de cinq points de base.

La dotation au titre des prêts productifs s'est chiffrée à 2 millions de dollars, comparativement à 296 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 294 millions de dollars, dont une partie, soit 191 millions de dollars, est attribuable aux prêts aux particuliers provenant principalement des Opérations internationales en raison des perspectives macroéconomiques plus favorables. Les dotations au titre des prêts productifs aux entreprises et aux sociétés ont diminué de 103 millions de dollars en raison des perspectives macroéconomiques plus favorables.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 7 810 millions de dollars au 31 janvier 2021. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 7 590 millions de dollars, en baisse de 49 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. La baisse a découlé essentiellement de la diminution des dotations au titre des prêts productifs attribuable aux perspectives macroéconomiques plus favorables.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a augmenté, passant de 1 957 millions de dollars au trimestre précédent à 1 994 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers dans le secteur des Opérations internationales, laquelle est attribuable à la migration du crédit découlant de l'arrivée à échéance des reports de paiement accordés au Pérou et dans d'autres marchés. Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs a diminué pour s'établir à 5 596 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 5 682 millions de dollars au 31 octobre 2020. La baisse s'explique avant tout par la diminution des dotations au titre des prêts aux particuliers du secteur des Opérations internationales attribuable aux perspectives macroéconomiques plus favorables.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux était de 5 279 millions de dollars au 31 janvier 2021, ce qui représente une hausse par rapport au montant de 5 053 millions de dollars au dernier trimestre attribuable principalement aux prêts aux particuliers des Opérations internationales nouvellement classés comme étant douteux par suite de la migration du crédit découlant de l'arrivée à échéance des reports de paiement accordés au Pérou et dans d'autres marchés, ce qui a été atténué par une diminution des prêts aux entreprises et aux sociétés nouvellement classés comme étant douteux. Le ratio du montant brut des prêts douteux se situait à 84 points de base au 31 janvier 2021, ce qui représente une hausse de trois points de base par rapport au trimestre précédent.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 585 millions de dollars au 31 janvier 2021, ce qui représente une hausse de 11 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2020. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 499 millions de dollars au 31 janvier 2021, ce qui représente une hausse de 236 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2020,

attribuable principalement à l'augmentation des défaillances et à la migration du crédit au Pérou et dans d'autres marchés, ce qui a été atténué par la diminution des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le portefeuille de prêts aux entreprises. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 173 millions de dollars au 31 janvier 2021, ce qui représente une baisse de 68 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2020, attribuable aux remboursements et aux radiations, déduction faite des recouvrements, au cours du trimestre. Le montant net des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale s'élevait à 28 millions de dollars au 31 janvier 2021, ce qui représente une hausse de 10 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2020. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,52 % au 31 janvier 2021, ce qui représente une hausse de deux points de base par rapport au trimestre précédent, alors qu'il se situait à 0,50 %.

Ratios de fonds propres

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissait à 12,2 % au 31 janvier 2021, ce qui correspond à une hausse d'environ 40 points de base par rapport à celui du trimestre précédent, du fait surtout de la forte autogénération de capital, de la baisse des actifs pondérés en fonction des risques et de l'incidence des régimes de retraite et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite, lesquelles ont été contrebalancées en partie par le retrait progressif des mesures transitoires du BSIF visant l'intégration partielle des pertes sur créances attendues des phases 1 et 2. Au 31 janvier 2021, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque bénéficiait dans une mesure de 22 points de base (31 octobre 2020 – 30 points de base) des ajustements transitoires du BSIF visant l'intégration partielle des augmentations des pertes sur créances attendues des phases 1 et 2 par rapport à leur niveau de référence d'avant la crise.

Le ratio de T1 de la Banque a augmenté d'environ 30 points de base par rapport à celui du trimestre précédent pour se fixer à 13,6 %, ce qui est attribuable principalement aux incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, lesquelles ont été annulées dans une certaine mesure par le retrait progressif des titres de fonds propres de T1 supplémentaires non admissibles aux termes de Bâle III. Le ratio total des fonds propres s'est fixé à 15,7 %, ce qui correspond à une hausse de 20 points de base attribuable surtout aux incidences susmentionnées sur le ratio de T1, lesquelles ont été neutralisées en partie par le rachat de débetures subordonnées de 750 millions de dollars.

Au 31 janvier 2021, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et le ratio de levier dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2020 à la rubrique Perspectives, ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « viser » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexacts, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; les changements aux cotes de crédit qui nous sont attribuées; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraude ou d'autres activités criminelles auxquels la Banque est exposée; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, l'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque ou visant Internet; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; le déclenchement sur une grande échelle de crises sanitaires ou de pandémies, notamment l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale et les conditions des marchés financiers ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique Gestion du risque du rapport annuel 2020 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2020 à la rubrique Perspectives, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques Perspectives sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Information à l'intention des actionnaires

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquiescer d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquiescer de frais de courtage ou d'administration. Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 23 février 2021, à 8 h 15 (HNE), et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-641-6104 ou le 1-800-952-5114 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 9730782, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 8 h 15, HNE). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com.

Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia. Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 23 février 2021 au 25 mars 2021, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 9946049, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

Renseignements additionnels

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza — 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Communications mondiales :

Banque Scotia
44, rue King Ouest, Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'agent des transferts de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Télécopieur : 1-888-453-0330
Courriel : service@computershare.com

Coagent de transfert (États-Unis)
Computershare Trust Company, N.A.
À l'attention de : Stock Transfer Department
Livraison le jour suivant : 462 South 4th Street, Louisville, KY 40202
Courrier ordinaire : P.O. Box 505005, Louisville, KY 40233-5005
Téléphone : (303) 262-0600 ou 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :

Banque Scotia

Scotia Plaza — 44, rue King Ouest

Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1

Téléphone : 416-866-3672

Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

Information

Philip Smith

Relations avec les investisseurs, Banque Scotia

(416) 863-2866